

CODE D'ÉTHIQUE

DES HARFANGS DU TRIOLET

L'introduction d'un code d'éthique chez les équipes du Triolet permettra à chacun de ses membres d'avoir une ligne de conduite digne de respect.

En tout temps, un élève-athlète sélectionné dans une discipline sportive des Harfangs doit avoir le respect de ses adversaires, de ses coéquipiers et instructeurs, des officiels, des spectateurs, des lieux et de l'école qu'il visite.

Le respect de ce présent code d'éthique par chacun des membres assurera la fidélité à son équipe, à son programme et à l'école qu'il représente, soit l'école secondaire du Triolet.



ATHLÈTE

Chaque élève-athlète ...

- Sera présent et ponctuel en tout temps aux entraînements et aux compétitions.
- Fera preuve de discipline personnelle et de savoir-vivre.
- Soignera son langage.
- Respectera les personnes qui l'entourent, qu'ils soient coéquipiers ou adversaires.
- Respectera les lieux fréquentés et le matériel utilisé.
- Fera preuve de réceptivité face aux conseils émis par le personnel d'encadrement à l'intérieur et à l'extérieur de la pratique de son sport.
- Se soumettra en tout temps aux règles et aux lois existantes dans les différents endroits fréquentés.
- Représentera dignement son école en présentant un style d'excellence, en ayant en tout temps une allure propre et soignée.
- Supportera toujours un coéquipier et aura du respect à son égard.
- Fera un bon usage des médias sociaux.
- Respectera les autres équipes en se présentant dans le gymnase **seulement 5 minutes** avant le début de l'entraînement.

UNIFORME

Chaque élève-athlète ...

- Portera son uniforme (chandail, short) **sur les sites de compétition et pour les joutes seulement**, selon les consignes de ses responsables.
- Portera son uniforme fièrement ; c'est-à-dire complet, propre, chandail dans le short et selon les autres consignes données par le personnel d'encadrement.
- Enlèvera ses souliers à crampons avant d'entrer dans une bâtisse.
- Lavera son équipement de façon régulière avant que celui-ci devienne malpropre ou insalubre.
- Ne portera jamais de casquette ou de chapeau sur les sites de compétition.

SUR LE TERRAIN

Chaque élève-athlète ...

- Restera assis sur le banc de son équipe lorsqu'il n'est pas assigné sur le terrain.
- Encouragera ses coéquipiers même dans les situations les plus difficiles.
- Acceptera dignement la défaite même si l'opposant ne se montre pas digne de gagner.
- Restera modeste et poli face à un succès remporté sans jamais dénigrer les autres.
- Ne jouera pas le même jeu qu'un adversaire si ce dernier démontre des comportements inacceptables ou irrespectueux.
- Respectera en tout temps les décisions des officiels même s'il n'est pas d'accord avec eux.
- Ne mangera en aucun temps à l'intérieur des gymnases.

DANS LE CENTRE SPORTIF

Chaque élève-athlète ...

- Respectera les autres équipes en se présentant dans le gymnase **seulement 5 minutes** avant le début de l'entraînement.
- Gardera un ton de voix quasiment silencieux lorsqu'il sera dans les gradins en attente de son heure d'entraînement.
- Ne consommera aucune nourriture dans les vestiaires, ni les gradins.
- N'utilisera pas son cellulaire dans les vestiaires.
- Aura un comportement impeccable dans ses déplacements.

AU RESTAURANT

Chaque élève-athlète ...

- Ne se lèvera pas inutilement.
- Respectera le serveur ou la serveuse.
- Prévoira un pourboire selon les circonstances.
- Fera un bon usage de la nourriture.
- N'élèvera pas la voix pour le respect des autres clients.

EN TRANSPORT

Chaque élève-athlète ...

- Restera assis à sa banquette dans l'autobus.
- Parlera sur un ton raisonnable.
- Veillera à la propreté du véhicule.
- Prendra le soin de se changer avant d'entrer s'il risque de salir le véhicule.
- Remerciera le chauffeur.

EN HÉBERGEMENT

Chaque élève-athlète ...

- Respectera les autres résidents de l'immeuble.
- Respectera les couvre-feux.
- N'élèvera pas la voix.
- Quittera les lieux dans le même ordre qu'il les a trouvés à l'arrivée, c'est-à-dire propres et ordonnés.

EN CLASSE

Chaque élève-athlète ...

- Sera un digne représentant du programme Harfangs interscolaire durant les cours dispensés à l'école secondaire du Triolet, c'est-à-dire que chaque élève-athlète sera présent en classe, ponctuel, discipliné, poli et à date pour la remise de travaux scolaires.
- Ne se servira pas d'un match comme excuse pour ne pas participer à un cours d'éducation physique ou à une autre activité.

DROGUE, ALCOOL, TABAC ET PRODUITS DE VAPOTAGE

- La consommation ou la possession de drogue ou d'alcool à l'école ou lors des *activités sportives de l'équipe entraînera automatiquement un retrait de l'activité pour le reste de l'année scolaire, sans remboursement possible.
- L'usage du tabac sera interdit en tout temps dans le cadre des *activités sportives.
- La consommation des produits de vapotage sera traitée en fonction du code de vie de l'école. À la 2^e offense, l'athlète sera expulsé de sa discipline sportive.

***ACTIVITÉS SPORTIVES**

Entraînements	Tournois
Compétitions	Repas et Hébergement
Événements Bourgogne et Or	Transport